

## Lettre ouverte pour la mise en œuvre des obligations de l'ONU visant à protéger les droits de l'homme

Le 9 Octobre 2015

Chers membres du Comité exécutif du MDP,

Nous, 98 réseaux, organisations et citoyens concernés, dont des Députés européens, signataires de 36 pays, vous exhortons à adopter les recommandations qui vous sont présentées dans la note conceptuelle de la CCNUCC "Amélioration des processus de consultation des parties prenantes"<sup>1</sup>, en tant que mesure urgente en vue de rendre opérationnels les droits d'homme dans l'action pour le climat.

La nécessité de protéger les droits de l'homme lors de l'élaboration et la mise en œuvre d'action de réduction des émissions (tels que les projets MDP) a été reconnue par toutes les Parties à la CCNUCC, lorsqu'elles ont adopté les Accords de Cancun. En particulier, la **décision 1 / CP.16, paragraphe 8, des accords de Cancun** stipule que « *les Parties devraient pleinement respecter les droits de l'homme dans toutes les mesures ayant trait aux changements climatiques* ».

Le Mécanisme de Développement Propre (MDP) est souvent loué pour avoir permis de mobiliser des milliards de dollars d'investissement. Il continue à lever des investissements du secteur privé dix fois supérieurs aux fonds publics alloués<sup>2</sup>. Cependant, presque aucun pays ne s'est engagé à utiliser des crédits compensatoires dans le cadre du futur accord de Paris, ce qui rend l'avenir du MDP plus qu'incertain.

Dans le régime post 2020, une demande potentielle et substantielle pour les crédits compensatoires issus du MDP pourrait venir du mécanisme de marché mondial pour les émissions du secteur aérien, qui devrait être adopté en Septembre 2016. Compte tenu des risques de réputation auxquels sont exposées les compagnies aériennes, il est pressenti que leur demande exige des crédits compensatoires dont est prouvée la conformité aux obligations internationales en matière des droits de l'homme ainsi qu'aux garde-fous adéquats permettant d'identifier, évaluer et gérer les risques environnementaux et sociaux.

La dernière tentative de contrer la baisse de la demande pour les crédits compensatoires du MDP est l'initiative de la CCNUCC « Go climate neutral now<sup>3</sup> », lancée le 22 Septembre 2015, qui vise à offrir des crédits compensatoires issus du MDP aux gouvernements, entreprises et particuliers. Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) y est aussi allé de sa mesure pour stimuler la demande en lançant un appel d'offres pour l'achat de 350.000 crédits de carbone du MDP. Les deux initiatives mettent en avant les co-avantages des projets pour la durabilité, alors même que les règles et procédures du MDP ne contiennent aucun dispositif de surveillance ou mécanisme de reddition de comptes nécessaires pour garantir les promesses des initiatives.

---

<sup>1</sup> UNFCCC Concept Note [CDM-EB86-AA-A15](#)

<sup>2</sup> [Discours](#) de John Kilani, Director, Sustainable Development Mechanisms programme UNFCCC Secretariat, Bonn, Allemagne, Mai 2015

<sup>3</sup> [Go Climate Neutral Now Initiative](#)

Il est possible que les futurs projets MDP reçoivent un soutien financier d'autres canaux de financement climatique, sous la forme de « financement axé sur les résultats ». De nombreuses banques multilatérales de développement et institutions, ainsi que le Fonds Vert pour le Climat (FVC), appliquent des garde-fous et de standards de performance afin d'aider à assurer que le financement climatique ne provoque pas de dégradation environnementale ou sociale, y compris pour les droits de l'homme. Malgré cela, le MDP n'a pas adopté de mécanismes ou de garde-fous permettant de prévenir les violations des droits de l'homme.

Dans sa forme actuelle, le MDP n'est pas conforme aux obligations internationales en matière de droits de l'homme qui s'appliquent dans le contexte du changement climatique (lesdites obligations étant explicitement reconnue par les Accords de Cancun et par nombre de rapport et résolutions du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU). De plus, le CDM n'est pas à la hauteur des standards appliqués au niveau international par d'autres institutions qui financent des projets ou programmes similaires. Il n'est pas non plus à la hauteur des attentes et exigences des acheteurs potentiels de crédits compensatoires.

A ce titre, nous vous exhortons à examiner soigneusement la nouvelle note conceptuelle du secrétariat de la CCNUCC. Il est important de souligner que les recommandations de la note conceptuelle ne sont pas fondées sur des cas individuels, mais sur les apports provenant de nombreuses contributions, consultations et tables rondes depuis 2010. En outre, elles sont basées sur une analyse solide, et notamment sur une sélection aléatoire de 46 projets MDP provenant d'un large éventail de pays d'accueil et de types de projet.

Pour rendre opérationnelle les obligations en matière de droits de l'homme reconnues par les Accords de Cancun, les organisations signataires vous appellent à :

- **Elaborer un programme de travail pour établir un mécanisme de reddition de comptes indépendant pour le MDP**, qui est déjà une pratique bien établie au sein des institutions financières multilatérales (et parfois bilatérales). En parallèle, et pour fournir une base à ce mécanisme, le MDP devrait adopter des critères ou des garde-fous internationaux en matière de développement durable, qui soient en accord avec les obligations internationales, y compris les standards sur les droits de l'homme. Ce programme de travail devrait fournir un processus de consultations des parties prenantes transparent et inclusif.
- **Fournir un mandat qui permette au secrétariat de la CCNUCC d'interagir avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme** ou avec les rapporteurs spéciaux afin d'assurer que toutes préoccupations relatives aux droits de l'homme émanant d'activités du MDP soient considérées et gérées par le mécanisme de reddition des comptes indépendant ou par l'organe pour les droits de l'homme approprié.
- **Soutenir la totalité des recommandations figurant dans la note conceptuelle CDM-EB85-A15 «Amélioration des processus de consultation des parties prenantes »**, et en particulier :
  - o La définition de la portée du processus de consultation des parties prenantes locales afin d'y inclure les impacts potentiels – positifs et négatifs - du projet sur l'environnement et les communautés locales;

- L'exigence des projets MDP qu'ils fournissent un rapport attestant que les consultations sont conformes aux lois du pays d'accueil et aux règles du MDP et que le développeur du projet aie prévu des mesures pour faire face aux impacts négatifs;
- La définition du groupe minimum de parties prenantes devant être invité, des moyens déployés pour inviter les parties prenantes à participer, des informations mises à disposition (y compris les résumés non techniques du projet dans la langue appropriée), des informations sur le processus de consultation ainsi que sur la façon dont les consultations doivent être menées.

Cordialement,

Liste des organisations qui co signent, par continent:

## **Afrique**

### **Benin:**

- Eco-Benin

### **Burundi :**

- Action Volontaire pour la Lutte contre les changements et effets négatifs du soufre du diesel -AVOCHACLISD-

### **Cameroun:**

- Alternatives Durables pour le Développement –ADD-
- Association Camerounaise pour le Développement, l'Entraide Sociale et la Protection de l'Environnement -ACDESPE-
- Association Camerounaise pour la Defense des Droits de l'Homme des Libertes et du Bien Etre –ACADEHLIB-
- Cercle des chrétiens pour la promotion des louanges, l'adoration, le réveil, l'intercession, le témoignage, l'évangélisation et les actions humanitaires - Mission CLARITE
- Education for all Cameroon -EFACM-
- Green Horizon
- Réseau Médias et OSC Eau, Hygiène et Assainissement –CAMERWASH-
- Réseau National des Associations de Jeunes Camerounais Amis de la Nature –RENAJCAN-
- Un Monde Avenir

### **République Démocratique du Congo:**

- Collectif des Associations pour le Développement –CAD-

### **République du Congo:**

- Association Congolaise pour le Développement Agricole –ACDA-

### **Ghana:**

- Abibiman Foundation

### **Nigeria:**

- Centre for Health Rights Advocacy

**Sénégal:**

- ENDA Tiers Monde

**Togo :**

- Jeunes Volontaires pour l'Environnement

**Ouganda:**

- Friends with Environment in Development

**Amériques****Canada:**

- Planetary Association for Clean Energy

**Chili:**

- Acción por la Tierra

**Colombie:**

- Asociación Ambiente y Sociedad
- Asociación de Productores para el Desarrollo Comunitario de la Ciénaga Grande del Bajo Sinú –ASPROCIG-
- Comité Chucureño por la defensa del Territorio "Tierra Digna"
- Movimiento Social en Defensa del Río Sogamoso

**Guatemala:**

- Colectivo Madre Selva
- Consejo de Pueblos Wuxhtaj, Movimiento indígena
- Consejo de Pueblos de Tezulutlàn Manuel Tot
- Instituto para la Superación de la Miseria Urbana de Guatemala –ISMUGUA-
- Red Nacional por la Defensa de la Soberanía Alimentaria en Guatemala – REDSAG-

**Honduras:**

- Alianza Hondureña de Cambio Climático –AHCC-
- Asociación Nacional para el Fomento de la Agricultura Ecológica -ANAFAE-
- Organización Fraternal Negra Hondureña –OFRANEH-
- Plataforma Nacional de Organizaciones de la Sociedad Civil Organizada Región Centro -MNIGR-

**Mexique:**

- Entornos Educativos A.C.
- Equidad de Género: Ciudadanía, Trabajo y Familia

**Nicaragua:**

- Centro Alexander von Humboldt

**Panama:**

- Asociación Ambientalista de Chiriquí
- Alianza para la Conservación y el Desarrollo –ACD-
- Movimiento 10 de Abril –M10-

**Pérou:**

- Movimiento ciudadano contra el cambio climático –MOCICC-

**Uruguay:**

- Amigos del Viento

**Etats-Unis:**

- Center for International Environmental Law
- Moravian College
- Sierra Club
- SustainUS

**Australie et Océanie**

**Australia:**

- Climate Justice Programme

**Nouvelle Zélande:**

- Engineers for Social Responsibility Inc
- Human Rights Foundation of Aotearoa New Zealand
- The Sustainable Energy Forum Inc

**Asie**

**Inde:**

- All India Kabadi Mazdoor Mahasangh –AIKMM-
- Anekal Rehabilitation Education And Development Centre
- Bank Information Center -BIC-
- Centre for Environment, Social and Policy Research –CESPR-
- Gujarat Forum on CDM
- Habitat
- The Indian Network for Ethics and Climate Change –INECC-
- Indira Gandhi Institute of Devt. Research
- Institute for Ecology and Livelihood Action
- lokshakti Abhiyan
- Naga Women's Union
- ParyavaranMitra
- Paryavaraniya Vikas Kendra
- PRAG JOTHI
- Sagar Rabari

**Iran:**

- Benfam Institute of natural living

**Philippines:**

- Ateneo School of Government

**Europe**

**Autriche:**

- Finance & Trade Watch
- Nature Code

**Belgique:**

- European Association of Geographers
- Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité –CIDSE-
- Carbon Market Watch

**France:**

- ENERGIES 2050
- HELIO International
- International Movement ATD Fourth World

**Allemagne:**

- Brot für die Welt - Evangelischer Entwicklungsdienst – International policies department
- FIAN Deutschland e.V.
- Forum for environment
- WECF - Women in Europe for a Common Future (WICF) Forum for Environment

**Norvège:**

- Rainforest Foundation Norway

**Portugal:**

- Climaximo

**Espagne:**

- Almaciga
- Alternativa Intercambio con Pueblos Indígenas

**Suisse:**

- Mothers Legacy Project

**Pays-Bas:**

- Both ENDS
- Stand up for your Rights

**Grande Bretagne:**

- Foundation for GAIA

**Individus****Députés européens**

- MEP Heidi Hautala – The Greens | European Free Alliance, Finland
- MEP Jo Leinen – Progressive Alliance of Socialists and Democrats, Germany

**Belgique:**

- Adeline De Lamar

**Chili:**

- Viviane Castro Salinas

**Costa Rica:**

- Elisabeth Romano

**Equateur:**

- Jorge Celi

**France:**

- Simon Quemin, Université Paris-Dauphine
- Sylvie Thoron, Université Paris Est

**Inde:**

- Mitchell Almeida

**Pays Bas:**

- Jan Van de Venis

**Espagne:**

- Antonino Campesino

\*\*\*\* \*\* \*